



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 26 juin 2023

Présidence : Mme Valérie Passera, Présidente

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 05/2023 du 24 avril 2023 relatif aux comptes 2022 du Fonds culturel Riviera ;
- ouï** le rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera, chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

1. d'adopter les comptes 2022 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré en séance du lundi 26 juin 2023.

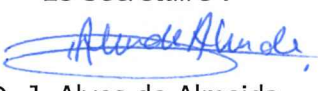
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

La Présidente :


V. Passera



Le Secrétaire :


D.-J. Alves de Almeida